

Décision

Générale

colonial

Décision n° 86 Décisions concernant les Ministères.

n° 86

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

25 janvier 1966

Numéro JO

n° 3 du 01/03/1966

Date du numéro

1 mars 1966

TEXTE INTÉGRAL

Est autorisé le versement, au profit du Groupement Français d'Assurances (C.FA.), de la somme de vingt-deux mille francs Djibouti (22.000) enréglement des dommages subis à la suite d'un accident de la circulation survenu le 26 novembre 1965 du fait du véhicule de la voirie n° 327 D4.